

Place au cardinal Taschereau

René Villeneuve

Volume 2, numéro 3, automne 1986

La vie culturelle au XIX^e siècle

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/6536ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (imprimé)

1923-0923 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Villeneuve, R. (1986). Place au cardinal Taschereau. *Cap-aux-Diamants*, 2(3), 37-39.



Les festivités entourant le dévoilement débutèrent par une célébration eucharistique présidée par le cardinal Louis-Nazaire Bégin. Collection particulière

Place au cardinal Taschereau

*par René Villeneuve**

Un siècle s'est écoulé depuis que les fêtes de la barette cardinalice ont magnifié l'élévation d'Elzéar-Alexandre Taschereau au rang de prince de l'Église. Pour la première fois, le 21 juillet 1886, un tel honneur était conféré à un Québécois. De nos jours, un monument perpétue le souvenir de cet éminent homme d'Église.

C'est en août 1921, 35 ans après les festivités entourant l'accession d'E.-A. Taschereau au cardinalat, et 23 ans après son décès, qu'il fut sérieusement question de lui ériger un monument. Les historiens s'accordent à dire que Mgr Cyrille-Alfred Marois, vicaire général du diocèse, fut le promoteur de ce projet. Cependant, comme nous le révèle un entrefilet de *l'Événement*, en date du 25 mai 1921, le gouvernement provincial avait déjà manifesté la volonté de commander au sculpteur Jean Bailleul une statue du cardinal Taschereau afin d'orne la façade de l'Hôtel du Parlement. En reprenant l'idée à

son compte, Mgr Marois visait sans doute à rendre un hommage plus retentissant au défunt prélat à un moment où l'Église du Québec occupait une place prépondérante dans la société. Non seulement Mgr Taschereau aurait-il un monument commémoratif, mais cette oeuvre occuperait un lieu privilégié, plutôt que de se fondre dans l'ensemble architectural de la colline parlementaire. De fait, le site choisi est l'un des plus prestigieux de la cité. Dès septembre 1921, le Conseil de Ville adopte une résolution autorisant l'érection du monument sur la *Place de la Basilique* que, signe des temps, on dénomme aujourd'hui *Place de l'Hôtel-de-Ville*. Déjà constitué, le comité chargé de mener le projet à terme s'emploie à le réaliser promptement sous la présidence de l'honorable Antonin Galipeault, alors ministre des Travaux publics et Bâtonnier au Barreau de Québec.

**Historien de l'art.*

Un concours international

Plusieurs maquettes d'artistes aussi réputés que Suzor-Côté, Laliberté, Bailleul, Hébert, et Vermare, furent exposées publiquement au Café du Parlement en mai 1922. Musée du Séminaire de Québec. Travail photographique: Pierre Soulard.

Dès le 11 octobre, un concours invite les artistes à présenter leurs maquettes; simultanément, la campagne de souscription se met en branle sous la direction de l'organisateur libéral et rédacteur en chef du *Soleil*, le commandeur Henri Gagnon. La petite histoire nous rapporte que ce fut, paraît-il, un des derniers gestes de lady Laurier, épouse du célèbre premier ministre canadien, que de souscrire à ce monument, avant de s'éteindre, en novembre 1921.



Un public nombreux s'était déplacé devant la Basilique pour assister à l'événement. Photo: Sam. H.L. Kennedy. Collection particulière.



Le comité reçoit pas moins de treize propositions, provenant tant du Québec que des États-Unis ou de France. Le jury se compose de nombreux ecclésiastiques et de personnalités comme Thomas Chapais, Cyrille F. Delâge, Adju-tor Rivard, Pierre-Georges Roy, Joseph-Pierre Ouellet et Georges-Émile Tanguay. Leur verdict est rendu public le 12 mai 1922: André Vermare et Maxime Roisin (Vaucouleurs-France) raflaient le premier prix, tandis qu'Ernest Dubois (Paris) et Elzéar Soucy (Montréal) se classent respectivement au deuxième et troisième rangs. Au début du mois suivant, les vainqueurs arrivent à Québec. L'accueil est quasi triomphal: visites, dîners officiels et réceptions diverses se succèdent. Onze mois plus tard, en mai 1923, les deux artistes reviennent à Québec, accompagnés cette fois du monument en bronze doré, coulé dans l'atelier Barbedienne (Paris).

Fastueuse cérémonie

La mise en place de la statue et de son socle est complétée le 6 juin, onze jours avant l'inauguration officielle. Une messe solennelle présidée par le cardinal Louis-Nazaire Bégin, successeur du cardinal Taschereau, souligne l'événement en matinée, le dévoilement du monument ayant lieu à 16h00. Plusieurs personnalités prennent la parole. La cérémonie s'achève sur un chant triomphal, spécialement composé par Joseph Vézina sur un texte de l'abbé Arthur Lacasse. Un concert suit en soirée, et le traditionnel feu d'artifice clôt la célébration. Quelques jours plus tard, le Conseil de Ville accepte officiellement la cession du monument à la Cité de Québec, geste annoncé par le président du comité lors du dévoilement de l'oeuvre.

Description de l'oeuvre

L'oeuvre conçue par l'architecte Maxime Roisin et le sculpteur André Vermare se compose d'une statue, de son socle et d'un emmarchement donnant accès au monument. Trois des côtés de l'emmarchement sont fermés par une balustrade exécutée, tout comme le socle, en granit grenat du Nouveau-Brunswick. La face principale du socle s'orne d'une inscription identifiant le cardinal Taschereau, surmontée de ses armoiries; les trois autres côtés portent des bas-reliefs historiés relatant les hauts faits de la vie du prélat. Ainsi, faisant face à la cathédrale, le premier évoque l'institution des Quarante heures dans le diocèse; le second, devant la rue Buade, rappelle la carrière de ce supérieur du Séminaire de Québec; quant au troisième, vis-à-vis l'Hôtel de Ville, il immortalise le dévouement dont le cardinal fit preuve en se portant au secours des Irlandais victimes du typhus à la Grosse-Île, en 1848. En

dessous de chacun des bas-reliefs, tout comme en bas de l'inscription, se déroule une lourde guirlande de fleurs et de feuillage. Quatre statuettes d'angelots tenant un livre ouvert ou joignant les mains dans une attitude de recueillement complètent la décoration du socle. Elles sont disposées au-dessus de consoles renversées, à chaque angle de la construction.

La statue nous présente le cardinal Taschereau, en pied, revêtu de la *cappa magna*, — manteau d'apparat propre aux cardinaux —, la main gauche ramenée sur la poitrine et la droite levée, en un geste embrassant la cathédrale qui fut la sienne. Les traits du cardinal se retrouvent fidèlement dans le visage de la statue: déjà, lors du dévoilement, ce fait fut signalé, et lors du concours, ce facteur joua sans doute en faveur des artistes français car, au Québec, on attachait encore beaucoup d'importance à la ressemblance de l'oeuvre. Du reste, Vermare a dit s'être inspiré des photographies et descriptions que lui avait fait parvenir Mgr Marois.

La patine du temps

Il y a peu de temps encore, le bronze du monument présentait une couleur verdâtre, rehaussée de multiples coulisses noires; un récent nettoyage a supprimé les signes de détérioration les plus évidents. Originellement, l'oeuvre était encore différente puisque revêtue d'une patine d'or en feuilles. Vermare prévoyait certes que le temps accomplirait son oeuvre et en adoucirait les tons tout en atténuant la rutilance du trop neuf; mais lorsque son collègue Roisin revit l'oeuvre en 1946, ce fut pour constater la disparition de la patine d'or, provoquée par les attaques répétées des intempéries.



L'inauguration du monument fut ponctuée de quelques discours. Sauriez-vous nous identifier l'orateur? Collection particulière.

Même si ses concepteurs n'avaient pas vu le site avant de concevoir leur projet, le monument s'intègre assez bien à son environnement. Son emplacement, sur la rue Buade, permet de dégager l'avant du monument, et l'importante dénivellation du terrain ajoute au caractère théâtral de l'oeuvre. Le réaménagement du parc par le service de l'urbanisme de la Ville de Québec, réalisé en 1984 en prévision de la visite du pape Jean-Paul II, a mis en valeur cet espace remarquable, surtout à partir de la Côte de la Fabrique.

GF

LIBRAIRIE
GÉNÉRALE FRANÇAISE

Payot

Librairie agréée

Dépositaire du fonds d'histoire
Payot
«Pour la rentrée, venez
consulter notre collection»

10, rue de la Fabrique, Québec, Qc, G1R 3V7 (418) 692-2442/49